

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 841

présenté par

M. Herth, Mme Chapelier, M. Lamirault, M. Ledoux, Mme Lemoine, Mme Magnier,
Mme Valérie Petit et Mme Sage

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Pour les secteurs de l'élevage, cet affichage fait état de l'impact de l'élevage sur la biodiversité, l'aménagement du territoire et l'entretien des paysages. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'élevage est un secteur spécifique dont l'impact environnemental est régulièrement biaisé par une méthode de calcul prenant en compte le seul impact carbone de l'animal tout au long de sa vie.

Or, l'élevage présente de nombreux autres aspects positifs pour l'environnement qu'il s'agit de prendre impérativement en compte.